

## Annonces légales

Conformément à l'arrêté du 16 décembre 2019, le prix de la ligne de référence des annonces judiciaires et légales, tel que défini par l'article 2 de l'arrêté, est fixé pour l'année 2020 au tarif de base de 4,07€ HT pour les départements des Côtes d'Armor, du Finistère, de l'Ille et Vilaine et du Morbihan (soit un prix du millimètre de 1,78€ HT).

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce publiées dans nos colonnes sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale (décret n°2012-1547 du 28 décembre 2012).

**Rectificatif** à l'annonce modificative de la **SCI AN TALABARDER** : Parue en ce journal le 17-01-2020. Il fallait lire : Transfert du siège social à : 7 Rue De La Brise 56000 VANNES. Le reste est sans changement. RCS de VANNES.

## AVOXA

SOCIÉTÉS D'AVOCATS

AVOXA RENNES, 5 Allée Ermengarde d'Anjou 35000 RENNES. **SCI E.S.P.** Société civile Immobilière au capital de 20 000€. Siège Social : 74 rue de Merdrignac 35290 SAINT-MEEN-LE-GRAND, 499 536 712 RCS RENNES. L'AGE du 16/03/2020 a décidé de transférer le siège social de la Société à compter du même jour du 74 rue de Merdrignac 35290 SAINT-MEEN-LE-GRAND au 5 rue Pierre Gourdel 35000 RENNES et de modifier corrélativement l'article 4 des statuts. Ancienne mention : 74 rue de Merdrignac 35290 SAINT-MEEN-LE-GRAND. Nouvelle mention : 5 rue Pierre Gourdel 35000 RENNES. Mention sera faite au RCS RENNES. Pour insertion.

AVOXA RENNES, 5 Allée Ermengarde d'Anjou 35000 RENNES. **SE INVEST** Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 572 600€. Siège Social : 74 rue de Merdrignac, Le Doue Juguet 35290 SAINT-MEEN-LE-GRAND : 790 330 757 RCS RENNES. L'associé unique a décidé le 16/03/2020 de transférer le siège social de la société à compter du même jour du 74 rue de Merdrignac, Le Doue Juguet 35290 SAINT-MEEN-LE-GRAND au 5 rue Pierre Gourdel 35000 RENNES et de modifier corrélativement l'article 4 des statuts. Ancienne mention : 74 rue de Merdrignac, Le Doue Juguet 35290 SAINT-MEEN-LE-GRAND. Nouvelle mention : 5 rue Pierre Gourdel 35000 RENNES. Mention sera faite au RCS RENNES. Pour insertion.

### B2A

**Société civile au capital de 1 000€**  
Siège : 27 rue du Relais de Poste  
35540 MINIAC MORVAN  
847 843 653 RCS de SAINT MALO

Par décision de l'AGE du 30/06/2019, il a été décidé d'augmenter le capital social de 800 000€ par apport de titres, le portant ainsi à 801 000€. Mention au RCS de SAINT MALO.

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 26/03/2020, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination : **FOR-GWIN**
- Forme : SASU
- Capital : 100 000€
- Siège : 3 Mail François Mitterrand 35000 RENNES
- Objet : Prise de participations par tous moyens, l'acquisition, la détention et la gestion de portefeuilles de titres et de valeurs. Réalisation de prestations de services, animation des sociétés dans lesquelles la société détient des participations.
- Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS
- Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
- Agrément : Les actions sont librement cessibles entre associés mais ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'agrément préalable de l'assemblée générale des actionnaires pris à l'unanimité.
- Président : FOR-BZH SAS au capital de 206 483 142€, 3 Mail François Mitterrand 35000 RENNES, 453 645 251 RCS RENNES, représentée par son Président Christian ROULLEAU.
- Immatriculation : au RCS de RENNES.

Pour avis,  
Le Président

## STRATÉGIS

Société d'Avocats  
1C allée Ermengarde d'Anjou  
ZAC Atalante Champeaux  
CS 91124 - 35011 RENNES CEDEX

**OUEST BIOLOGIE**  
**Société par Actions Simplifiée**  
**au capital de 27€**  
**Siège social : 8 rue Jean Rozé**  
**à (35190) TINTENIAC**  
**En cours d'immatriculation**  
**au RCS de SAINT-MALO**

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date des 5 mars 2020, 6 mars 2020, 7 mars 2020, 9 mars 2020 et 10 mars 2020, il a été constitué une société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

- Forme : Société par Actions Simplifiée
- Dénomination : OUEST BIOLOGIE
- Siège : 8 rue Jean Rozé à (35190) TINTENIAC
- Objet : La société a pour objet l'activité de holding financière et animatrice de groupe.
- Capital social : 27€
- Membres du Directoire et Directeurs Généraux :
  - M. Jean SESBOUE, né le 12 novembre 1979 à VILLEDIEU-LES-POELES (50), de nationalité française, demeurant 65 boulevard Amiral Gauchet à (50300) AVRANCHES
  - M. Ronan PICHARD, né le 24 décembre 1970 à PARIS (14<sup>ème</sup> arrondissement), de nationalité française, demeurant 1 rue de la Barrière à (22250) BROONS
  - M. Pierre VEST, né le 1<sup>er</sup> Octobre 1962 à DIEGO SUAREZ (Madagascar), de nationalité française, demeurant 4 rue Simone Veil à (22400) LAMBALLE
  - M. Jean-Marc SPARFEL, né le 19 octobre 1967 à NANTES (44), de nationalité française, demeurant 1 rue Pierre Mendès France à (56530) QUEVEN
  - M. Laurent LE QUERLER, né le 25 janvier 1966 à CAEN (14), de nationalité française, demeurant 2 résidence de Keradehuen à (56270) PLOEMEUR
  - Membre du Directoire, Président du Directoire et Président :
  - M. Nicolas DUBOIS, né le 20 avril 1966 à NANCY (54), de nationalité française, demeurant 9 rue de l'Amiral Protet, Le Val Coz à (35400) SAINT MALO
  - Membres du Conseil de Surveillance et Directeurs Généraux :
    - M. Aymeric DE BRUYNE, né le 26 octobre 1977 à REIMS (51), de nationalité française, demeurant 18 rue du Chapitre à (35400) SAINT MALO
    - M. Olivier LEMONNIER, né le 25 août 1974 à FLERS (61), de nationalité française, demeurant 3 Chemin du Vau Garni à (35400) SAINT MALO
    - M. Marc LE MOUËL, né le 8 janvier 1989 à RENNES (35), de nationalité française, demeurant 39 Résidence du Moulin à (22100) TADEN
    - M. Jacques BENATRE, né le 19 Mai 1965 à VITRE (35), de nationalité française, demeurant 10 Rue Gabriel Péri à (22000) SAINT BRIEUC
    - M. Marc PLANCON, né le 4 mai 1984

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Avec Actulégaes.fr, vous créez vos fichiers d'entreprises exactement selon vos besoins.

Actulégaes.fr, avec votre journal

**Actulégaes.fr**

Tous les jours, toutes les annonces légales entreprises

Association de la presse pour la transparence économique (APTE) avec le concours d'Infolegale

à GUERANDE (44), de nationalité française, demeurant 1 Impasse Joel le Vagueres à (56100) LORIENT

- Membre du Conseil de Surveillance, Président du Conseil de Surveillance et Directeur Général :
- M. Laurent CLOTTEAU, né le 22 janvier 1968 à REIMS (51), demeurant 32 rue de Kerfontaniou à (56100) LORIENT, de nationalité française
- Commissaire aux comptes titulaire :
- La société SAMOTHRACE EXPERTISE & STRATEGIE, représentée par M. Samuel BOKOBZA, sise 12 rue Auber à (75009) PARIS
- Durée - RCS : 99 années à compter de son immatriculation au RCS de SAINTMALO.
- Admission aux Assemblées Générales - Exercice du droit de vote Sont habilités à participer à une décision collective les associés inscrits dans le registre des mouvements de titres, selon les cas, le jour de l'envoi des convocations dans le cas d'une consultation par Assemblée Générale ou des projets de résolutions dans le cas d'une consultation écrite à distance, ou le jour de la première des signatures requises pour la validité de l'acte dans le cas d'un acte signé de tous les associés. Les associés ne peuvent se faire représenter à l'assemblée que par un autre associé dûment mandaté à cet effet. Chaque associé possède autant de voix qu'il possède d'actions sans limitation.
- Inaliénabilité des actions : Les actions, détenues directement ou indirectement, ne pourront être cédées par les associés de la Société, à un tiers ou à un associé avant le 4<sup>ème</sup> anniversaire de la date de signature des statuts, sauf cessation involontaire de leur activité professionnelle (décès, incapacité, invalidité).
- Cession et transmission des actions : Intransmissibilité des actions à un tiers qui n'exercerait pas la profession de Biologiste Médical au sein de l'une des SEL filiales sauf à une SPFPL ou à une société holding dont il détiendrait l'intégralité du capital, des droits de vote et des droits financiers. Toute transmission d'actions donnant accès au capital de la Société qui n'est pas interdite est

soumise à droit de préemption extrastatutaire et à l'agrément de la collectivité des associés. Les actions ne peuvent être cédées à des tiers ou à des associés à titre onéreux ou gratuit, pour quelque cause que ce soit, y compris le conjoint, ascendant et descendant du cédant, dans le respect des dispositions statutaires et extra-statutaires en vigueur, qu'avec le consentement des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Pour avis,  
La Présidence

## AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 20 mars 2020, à SAINT SULIAC.

- Dénomination : **LA CABANE A MANGER**
- Forme : SARL
- Siège social : 5 ruelle du Port au Riz 35430 SAINT SULIAC.
- Objet : restauration, snack, restauration rapide, vente à emporter, le tout à consommer sur place ou à emporter et ce, de façon ambulante ou non.
- Durée de la société : 99 années(s).
- Capital social fixe : 500€
- Gérant : M. Jacques LALANNE DE SAINT QUENTIN, demeurant 5 ruelle du Port au Riz 35430 ST SULIAC.
- Gérant : Mme Virginie BREGEON, demeurant 5 ruelle du Port au Riz 35430 ST SULIAC.
- La société sera immatriculée au RCS de SAINT MALO.

Pour avis,  
La gérance

## Un drive fermier pour les Rennais

Roseline Mahé (La Ferme de la Picardière à Saint-Senoux) fait partie des 11 producteurs qui ont lancé le drive Comptoirs paysans.



Certains agriculteurs privés de débouchés sur les marchés ou en restauration s'organisent pour commercialiser différemment leurs produits, à l'image de Comptoirs paysans. Depuis un an, la dizaine de producteurs de l'association réfléchit à mutualiser la vente de leurs produits. « La crise sanitaire a accéléré notre réflexion et nous a conduits à tenter l'expérience de vente des produits en ligne avec remise directe au consommateur », expliquent-ils. Cette semaine, ils ont lancé leur plateforme. Le principe ? Chaque consommateur s'inscrit et remplit en ligne son panier de produits sur le site comptoirs-paysans.panierlocal.org. Il sera possible de passer des commandes du samedi matin 8 h jusqu'au mercredi 24 h. Un minimum de 30 €

par commande est prévu. « Le jeudi, nous faisons les paniers. Les remises de colis se feront le vendredi de 10 h à 12 h en drive à la Chambre d'agriculture de Rennes. Pas besoin de descendre de voiture, nous assurerons la dépose des colis dans le coffre. La livraison à domicile est prévue sur Rennes, assurée par le réseau coopératif Tout en vélo (forfait 10 €). » Cette opération durera au minimum le temps de la période de confinement. « En fonction des demandes, elle pourra se poursuivre selon des modalités à préciser », soulignent les producteurs. Dans cette démarche, il n'y a pas d'intermédiaire, 100 % des achats reviennent aux agriculteurs. Elle a été possible grâce au soutien de la Chambre d'agriculture de Bretagne et de Bienvenue à la ferme Bretagne.

## En bref

### RAPPROCHER EMPLOYEURS ET MAIN-D'ŒUVRE

**Emploi** Pôle emploi, l'Anefa et WiziFarm Mission ont mis en place une plateforme de rapprochement entre l'offre et la demande de travail en agriculture. Ainsi, les personnes qui souhaitent pallier le manque de main-d'œuvre peuvent s'inscrire sur : desbras-pourtonassiette.wizi.farm. L'objectif est de les mettre en relation gratuitement avec des employeurs qui

ont besoin de main-d'œuvre pour des travaux de récolte notamment. Chaque fois qu'un employeur poste une offre, instantanément la plateforme lui propose des profils triés sur des critères de disponibilités, de localisation, de savoir-faire et de centres d'intérêts. Ils ont alors la possibilité d'entrer en contact via une messagerie interne pour définir les modalités de travail (type de tâches, mesures de protection, horaires, rémunération...).

| APPEL DE CANDIDATURES PREALABLE A L'ATTRIBUTION DE BIENS<br>www.safer-bretagne.fr                   |  |   |
|---|--|---|
| Commune principale : SAINS<br>La Touche Gilbert<br>Surface totale : 9 ha 61 a 30 ca                 | Commune de SAINS(35) - Surface : 9 ha 61 a 30 ca<br>- 'La barre': ZI- 6 - 'La conniandiere': ZK- 1 - 'Le clos de la croix': ZL- 8<br>- 'Le sur le chemin': ZK- 4<br>Classification urbanisme : A - N   | Suivi par : BON Nicolas<br>02 23 48 28 37<br>nbon@safer-bretagne.fr |
| Commune principale : SAINT-MARCAN<br>Le Télégraphe<br>Surface totale : 21 ha 84 a 49 ca             | Commune de SAINT-MARCAN(35) - Surface : 21 ha 84 a 49 ca<br>- 'Chemin du télégraphe': C- 1145[674]- 1146[674] - 'La bosse bernard': ZH- 50- 73[47]- 74[47]- 75[54]- 76[54]- 77[56]- 79[56] - 'La locardiere': ZD- 3- 11 - 'La loideliere': C- 679 - 'Le grand clos': ZH- 19- 23- 24- 25 'Le petit clos': C- 1149[678]- 1150[678]- 1151 - 'Le télégraphe': C- 675- 1147[677]- 1148[677] - 'Le tertre alain': ZH- 44 - 'Le tertre de la masse': C- 1143[676]- 1144[676]<br>Classification urbanisme : A - N<br>Avec bâtiments d'habitation - restauration et fonds de commerce | Suivi par : BON Nicolas<br>02 23 48 28 37<br>nbon@safer-bretagne.fr |
| Commune principale : VIEUX-VY-SUR-COUESNON<br>La Croix Verte<br>Surface totale : 1ha 01a 20ca       | En location précaire uniquement<br>Commune de VIEUX-VY-SUR-COUESNON : D 204<br>Classification urbanisme : A - N  | Suivi par : BON Nicolas<br>02 23 48 28 37<br>nbon@safer-bretagne.fr |
| Commune principale : ANDOUILLE NEUVILLE<br>La Lande Pleine<br>Surface totale : 6ha 63a 05ca environ | En location précaire uniquement<br>Commune d'ANDOUILLE NEUVILLE - ZN 101p<br>Classification urbanisme : A - N  | Suivi par : BON Nicolas<br>02 23 48 28 37<br>nbon@safer-bretagne.fr |

Les personnes intéressées sont priées de faire acte de candidature, par écrit, dans le délai de 15 jours prenant effet à compter de la date de parution du présent appel de candidature à la SAFER BRETAGNE Ille et Vilaine - Maison de l'Agriculture - Technopole Atalante-Champeaux 35042 RENNES CEDEX - FAX 02 23 48 28 31- E-mail : service35@safer-bretagne.fr où des compléments d'information peuvent leur être fournis. Passés les délais de publicité légale, les demandes ne seront plus prises en considération. Cet avis ne saurait, en aucun cas, être considéré comme un engagement d'attribution de la SAFER à l'égard des candidats.